



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 Janvier 2018

Le 19 Janvier 2018 à 20 heures , les membres du Conseil Municipal légalement convoqués , se sont réunis à la mairie, au nombre prescrit par la loi , sous la présidence de M. DATTÉE Pierre, Maire.

Présents : M. DATTÉE Pierre, Maire, Mmes : COLLÉAUX Jeannine, LE POGAM Annie, MOYER Chantal, MM : CHEVALLIER Vincent, CROSNIER Michel, DELFOSSE Dominique, LEMAIRE Gwénaël, MARTINEZ Christophe, MORTREUIL Frédéric, PINET Yves, VERGEON Laurent.

Excusé ayant donné procuration : M. DANTON Jérémie à M. DATTÉE Pierre.

Absente : Mme FAURIAT Corinne.

Secrétaire de séance : M. CROSNIER Michel

Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil Municipal.

- Sedi, achat de deux sièges de bureau pour le secrétariat de mairie d'un montant de 587.98 €TTC.

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2017

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

001/2018 - Programme de voirie 2018: approbation du projet et demande de subvention du Conseil Départemental.

45 000 € sont prévus au budget 2018 pour le programme de rénovation de la voirie.

Les travaux suivants sont prévus:

- rénovation des chemins ruraux n°7 et n°24 entre le Martinet et la route départementale n°474.
- busage du lotissement du Prieuré.

La consultation d'entreprises va être lancée en avril 2018 et le choix de l'entreprise sera effectué par le Conseil Municipal lors de sa séance du 18 mai 2018.

Pour cette opération la commune peut bénéficier d'une subvention de 6 320 € du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR).

Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L.111-2, L.111-3, L.111-4, L.111-10, L.3232-1 et L.3233-1,

Vu le Contrat Départemental de Solidarité Rurale, le Maire propose de délibérer pour retenir l'inscription sur l'exercice 2018 du projet dont notre collectivité assure la maîtrise d'ouvrage au titre du FDSR Socle et d'accepter les conditions d'application du contrat, qui seront opposables à notre opération susvisée.

Présentation du projet pour un montant total de 45 000 € TTC.

Le financement est prévu de la façon suivante :

- subvention du Conseil Départemental 6 320 €
- autofinancement 38 680 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le plan de financement tel que figurant ci-dessus,
- de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale d'un montant de 6 320 €
- d'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette opération.

Questions diverses:

- La commission des finances se réunira le 8 février. Vote des budgets au Conseil du 21 février.
- Réfection de la façade de la cantine de l'école chiffrée à 16 296 € HT, financée par les certificats d'économie d'énergie. Les travaux seront exécutés, pendant les vacances de février ou de Pâques.
- Les travaux de chauffage par géothermie de l'école, de la mairie et de l'atelier technique seront financés à environ 66%. L'avant-projet est approuvé, les entreprises seront consultées pour une exécution des travaux en juillet et août 2018.
- Les travaux d'éclairage rue des Mésanges et au Trésor projetés au budget 2018.
- Rencontre avec le syndicat de la Brenne, pour envisager le remplacement des gués, au Trésor et au Grand Moulin par des ponts cadre, suivant le montant des travaux et des subventions.
- Le repas du Conseil et du personnel communal aura lieu le 9 février à 19h30 au restaurant le Jean Jaurès.
- La compétence de la gestion de l'eau sera reprise conformément à la loi NOTRE, par la communauté de communes.
- Des devis sont en cours pour faire changer les fenêtres du logement communal.
- Une étude est en cours pour aménager la scène de la salle des loisirs, afin de pouvoir ranger des chariots sous celle-ci.
- La commune va se doter d'un poste de soudure électrique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Date de la prochaine séance du Conseil Municipal le mercredi 21 février 2018, le vendredi 23 mars 2018, le vendredi 20 avril 2018, le vendredi 18 mai 2018, le vendredi 22 juin 2018 et le vendredi 20 juillet 2018.